

N/REF : 5/08/2026 9H19 C:000020 I:02647
V/REF : suite COLLAB-2271898-9338998
V/Email reçu le Mercredi 05/08/2026 à 9H19

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : 7 FERTE
7 RUE DE LA FERTE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 31 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 7 RUE DE LA FERTE 17000 - LOGT DE M. BACOCCLINI - TL.0786796218
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE NOUVELLE FUITE AU SEIN DU LOGEMENT
Donneur d'ordre : Mme S. MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/08/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M. BACOCCLINI
CONSTAT : FUITE SUR UN TRONCON VETUSTE DE L'ALIMENTATION COMMUNE PASSANT
DANS LE LOGEMENT DE M. BACOLINI
COUPURE D'EAU GENERALE
DECOUPE, DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONÇON CUIVRE FUYARD
CONFECTION DE SOUDURES/ BRASURES
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT
ELABORATION D'UN DEVIS COMPLEMENTAIRE.

LE 05/08/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M. BACOCCLINI
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA SECTION FUYARDE
FACONNAGE D'UNE PIECE CUIVRE
CONFECTION DE BRASURES
RACCORDEMENT ET FIXATION DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, DEVIS A SUIVRE POUR LE DEPLACEMENT
DU RESEAU D'ALIMENTATION COMMUN SITUÉ EN PARTIES PRIVATIVES

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	50	29,00		29,00
4,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/08	50	67,00		284,75
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	41,00		41,00
6,00	Fourniture(s) pour brasure(s)/soudure(s)	50	9,47		56,82
1,00	Coude(s) cuivre dn 18	50	5,28		5,28
1,00	Raccord(s) tectite 18	50	6,40		6,40
TOTAL H.T.					423,25
T.V.A. a 10,00%					42,32
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>465,57</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN